

Le 12 novembre 2020

Objet: Études aéronautiques

Madame, Monsieur,

NAV CANADA continue d'agir pour garantir la durabilité du système de navigation aérienne. À l'heure actuelle, la Société met en œuvre des ajustements supplémentaires aux services en réaction aux répercussions continues de la pandémie de COVID-19 sur les recettes. Plus précisément, nous élargissons la liste des aménagements qui feront l'objet d'une étude aéronautique.

Ces décisions reflètent la diminution du trafic et de la demande des passagers, qui oblige toutes les parties prenantes de la chaîne de valeur de l'industrie à réagir – des transporteurs aériens aux aéroports, en passant par les fournisseurs et les services de soutien – alors que la pandémie continue à faire peser un lourd fardeau sanitaire et économique sur les Canadiens et la communauté mondiale.

Au total, six tours de contrôle de la circulation aérienne feront l'objet d'une étude. Il s'agit d'aménagements de contrôle de la circulation aérienne situés à Prince George (Colombie-Britannique), Whitehorse (Yukon), Fort McMurray (Alberta) (poursuite de l'étude existante), Regina (Saskatchewan); Sault Ste. Marie (Ontario) et Windsor (Ontario).

Ces études reposeront sur le processus d'étude aéronautique réglementé et axé sur la sécurité de la Société, lequel inclut une consultation robuste avec les parties prenantes avant l'émission de toute recommandation de changement important au niveau de service à n'importe quel endroit et la demande d'approbation auprès de Transports Canada.

Veuillez prendre note que vous pouvez consulter le cadre de référence des études aéronautiques qui sont déjà en cours [ici](#). Le cadre de référence pour les emplacements énumérés dans la présente lettre sera affiché au cours des prochaines semaines.

Alors que la pandémie qui sévit nous motive encore plus à nous assurer que les niveaux de service sont appropriés à court terme, les études qui sont entreprises illustrent les tendances du trafic et de l'exploitation qui étaient évidentes avant la pandémie et ne sont pas uniquement un reflet du contexte actuel de diminution de la circulation aérienne.

Ces mesures suivent des diminutions importantes de notre effectif, des baisses de salaire pour les cadres et les dirigeants, l'élimination des heures supplémentaires, la suspension de la plupart des activités de formation, des réductions des budgets d'immobilisations et de fonctionnement et le report de la majorité des programmes technologiques de la Société.

Tandis que l'industrie se restructure, se transforme et se réinvente, vous pouvez avoir la certitude que NAV CANADA sera là pour soutenir la reprise éventuelle des activités normales avec un engagement inébranlable envers la sécurité. Cet engagement est – et sera toujours – notre objectif et notre base pour l'avenir.

Nous vous remercions pour votre compréhension et, tout comme vous, nous attendons impatiemment le retour de ciels plus cléments. Si vous avez des questions ou désirez obtenir plus d'information sur les mesures prises par NAV CANADA, n'hésitez pas à communiquer avec Heather McGonigal, vice-présidente adjointe, Relations commerciales et avec les parties prenantes (heather.mcgonigal@navcanada.ca).

Cordialement,



Raymond G. Bohn
Vice-président et chef de la direction ressources humaines